



## Comité de suivi des fonds européens

Réunion du lundi 3 octobre 2022

### Compte-rendu

Le premier comité de suivi du programme européen FEDER/FSE+ Bourgogne-Franche-Comté Massif du Jura 2021-2027 s'est réuni le 3 octobre 2022 en visioconférence, co-présidé par Patrick MOLINOZ, Vice-Président du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté en charge des fonds européens et du représentant de Monsieur le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté.

(La séance est ouverte à 15h30).

### Propos introductifs

Patrick MOLINOZ accueille les membres du comité de suivi ainsi que les représentants de la Commission européenne et les remercie pour leur présence. Il excuse Madame Anne COSTE DE CHAMPERON, SGAR.

Cette réunion est particulière puisqu'il s'agit de la première réunion du comité de suivi suite à l'approbation, le 26 juillet dernier, du programme FEDER-FSE+ Bourgogne-Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027. L'évènement de lancement s'est déroulé le 20 septembre à la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin à Dijon en présence de la Présidente du Conseil régional, du Préfet de région ainsi que de 300 partenaires.

Afin d'accompagner au mieux les porteurs de projets, l'autorité de gestion organise des webinaires qui se dérouleront tout au long de cette première semaine du mois d'octobre pour présenter en détail les différentes thématiques et leurs modalités de mise en œuvre. Il s'agit de favoriser, dès ce début de programmation, la meilleure consommation des fonds sur le territoire ainsi que leur appropriation par tous les acteurs.

Patrick MOLINOZ rappelle l'ordre du jour de la réunion.

Ce premier comité de suivi permettra de valider le règlement intérieur ainsi que les premiers outils de sélection et de mise en œuvre afin de permettre le dépôt puis la programmation des premiers projets.

Seront ainsi présentés, 6 appels à projets et 13 fiches actions sur la recherche et l'innovation, les PME, le numérique, la transition énergétique et écologique pour le FEDER, ainsi que sur l'apprentissage, la formation et l'orientation pour le FSE+.

D'autres fiches actions et appels à projets, encore en cours de rédaction, seront soumis lors d'une prochaine consultation écrite du comité de suivi. Seront également présentés les travaux en cours et à venir sur les priorités V et VI dédiées au développement territorial urbain et rural et au Massif du Jura.

Il est à noter que les fiches-actions qui seront validées ce jour trouveront également à s'appliquer de façon rétroactive aux projets déjà déposés par anticipation sur Synergie.

Par ailleurs, un point d'information sur le Fonds Européen d'Investissement (FEI) sera présenté.

Seront également précisés les travaux en cours concernant les sujets transversaux que sont la communication et le plan d'évaluation.

Enfin, sur les programmes 2014-2020 l'avancement de la programmation et de la certification sera présenté pour les deux programmes opérationnels (PO) ainsi qu'un point concernant la fin de gestion.

La parole est donnée à Fabrice COSTE, représentant la SGAR (excusée), qui remercie l'autorité de gestion pour l'organisation de ce comité de suivi et de l'évènement de lancement officiel du programme auquel les services de l'Etat ont été associés.

Laurent TEZE, représentant de la DG REGIO à la Commission européenne remercie à son tour l'autorité de gestion pour l'organisation de l'évènement de lancement et de ce premier comité de suivi 2021-2027. Il rappelle que le programme Bourgogne Franche-Comté Massif du Jura 2021-2027, qui est le premier programme adopté en France, est doté d'une enveloppe de 485 M€ de fonds européens représentant un volume d'environ 1 Md€ de projets.

L'Europe qui sort actuellement d'une période difficile liée au Covid, doit maintenant faire face à un contexte de crise financière, géopolitique et énergétique. La politique de cohésion a vocation à répondre à ces différentes crises. Pour la Bourgogne-Franche-Comté, 117 M€ sont destinés pour une Europe plus verte au travers du soutien aux projets d'efficacité énergétique des logements sociaux et le développement des énergies renouvelables.

Il est important également de souligner le rôle des porteurs de projets qui assurent la réussite de la politique de cohésion. D'ailleurs, l'un des premiers points de ce comité de suivi concernera la mise en œuvre du programme au travers des fiches actions, des appels à projets ainsi que de la construction du plan d'évaluation.

Pour terminer, concernant la fin de gestion des programmes 2014-2020, le volume des dépenses déclarées par les porteurs progresse de façon favorable par rapport aux autres autorités de gestion françaises. Les services de la Commission européenne se montrent confiants quant à l'atteinte de la consommation des crédits. Un point de vigilance est cependant relevé quant au chevauchement des 2 périodes de programmation qui constituera un défi, notamment en 2023, pour assurer la consommation des crédits.

Paola BERTOLISSI, représentante de la DG EMPLOI à la Commission européenne salue l'organisation de ce comité de suivi et félicite l'autorité de gestion qui est la première région de France dont le programme FEDER-FSE+ 2021-2027 a été adopté.

## Programme FEDER-FSE+ Bourgogne-Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027

### RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU COMITÉ DE SUIVI DES FONDS EUROPÉENS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ 2021-2027

Aline HUMBERT, directrice, présente la première étape très formelle de ce comité de suivi qui est la validation du règlement intérieur. Pour rappel, la composition du comité de suivi avait été modifiée en juin dernier afin de l'élargir à la période 2021-2027 par l'ajout des acteurs-clés associés à la préparation du programme. A noter que, concernant le FEADER, l'autorité de gestion attend des précisions quant à l'articulation avec le comité de suivi national dans le cadre du Plan Stratégique National (PSN) 2023-2027.

Paola BERTOLISSI précise quelques points devant être ajoutés concernant notamment les références réglementaires de certains actes communautaires cités ainsi que les mentions de l'article 40 du règlement 2021/1060 concernant les missions du comité de suivi. En outre, l'autorité de gestion doit s'assurer que la composition du comité de suivi reflète celle de la société civile.

L'autorité de gestion s'engage à prendre en compte ces remarques et à la suite de ces précisions, le comité de suivi approuve le règlement intérieur.

### DOCUMENTS DE MISE EN ŒUVRE (FICHES ACTIONS, APPELS À PROJETS) DU PROGRAMME FEDER-FSE+ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ 2021-2027

Madeline PEYROUSE, représentante de la DG EMPLOI à la Commission européenne rappelle l'importance des critères de sélection pour cette nouvelle période de programmation.

En effet, des critères et des procédures non discriminatoires, transparents, accessibles aux personnes handicapées, garantissant l'égalité entre les hommes et les femmes et tenant compte de la charte des droits fondamentaux, du principe de développement durable et de l'acquis de l'Union européenne en matière d'environnement doivent être instaurés pour la sélection des opérations soutenues.

Ces critères et procédures doivent garantir la hiérarchisation des opérations sélectionnées en vue de maximiser la contribution du financement de l'Union à la réalisation des objectifs du programme.

Le comité de suivi approuve la méthodologie et les critères utilisés pour la sélection des opérations. À la demande de la Commission, la méthodologie et les critères utilisés pour la sélection des opérations, y compris toute modification afférente, lui sont soumis au moins 15 jours ouvrables avant leur présentation au comité de suivi.

Valentine VERNOTTE TRUCHETET, chargée de mission procédures et contrôles, explique qu'en réponse à ces nouvelles exigences de la Commission européenne, l'autorité de gestion a rédigé des fiches actions et des appels à projets. Pour chaque action du programme, ces documents de mise en œuvre précisent les modalités de soutien.

6 appels à projets et 13 fiches actions sont présentés et soumis au présent comité de suivi pour une mise en ligne à partir du 14 octobre 2022. Il est à noter que ces documents de mise en œuvre seront applicables aux demandes de subvention déjà déposées à cette date dans Synergie.

Sylvain JACOB, coordonnateur innovation – numérique détaille l'appel à projet à projets dédié aux projets collaboratifs laboratoires/entreprises (le dépôt de candidatures est prévu du 15/10/2022 au 31/01/2023). Puis, il présente la fiche action concernant les projets d'infrastructures et équipements de recherche en précisant les modalités de mise en œuvre.

Concernant les projets public/public et les projets innovants des entreprises (instrument financier et subventions), il est précisé que les fiches actions sont en cours de rédaction et seront soumises au comité de suivi lors d'une prochaine réunion.

Sur le numérique, l'appel à projets consacré aux opérations e-tourisme et e-culture, qui sera ouvert du 15/10/2022 au 31/01/2023, est détaillé. Les fiches action dédiées aux projets e-care, e-formation, e-orientation, e-inclusion, e-entreprises, e-gouvernement, e-mobilité sont ensuite présentées.

Le comité de suivi approuve les documents de mise en œuvre présentés.

Patrick MOLINOZ précise que si le mécanisme des appels à projets facilite la planification et la gestion pour les structures qui les proposent et convient aux porteurs de projets pourvus d'une ingénierie forte, il s'avère très souvent pénalisant pour les autres porteurs.

Aline HUMBERT explique que le recours aux appels à projets n'est pas étendu à l'ensemble des thématiques mais limité à celles pour lesquelles ce mode de sélection est pertinent ou déjà en vigueur sur les politiques régionales et également pour celles dont l'écosystème est suffisamment mature.

Delphine DAVID, Pays Beaunois, s'interroge quant au rythme de lancement des appels à projets.

Patrick MOLINOZ ajoute qu'il est nécessaire que les appels à projets soient lancés selon une certaine régularité afin d'en assouplir le cadre et de laisser aux porteurs le temps de préparer et monter les dossiers.

Aline HUMBERT précise, que conformément aux règlements, un calendrier sera mis en ligne afin de permettre une visibilité plusieurs mois à l'avance. S'agissant du lancement du programme, les appels à projets sont lancés cette année dès que possible, au mois d'octobre suite au comité de suivi, mais il est prévu que les périodes d'ouverture soient élargies pour les prochaines vagues d'appels à projets.

Emmanuelle COINT, Vice-Présidente du conseil départemental de Côte d'Or, s'interroge quant à la gestion des enveloppes attribuées à chaque appel à projets par rapport au volume financier global dévolu à chaque thématique.

Patrick MOLINOZ assure que l'autorité de gestion se montrera vigilante quant aux exigences de la programmation et des besoins des acteurs.

Aysun KERIK, coordonnatrice PME présente ensuite la fiche action dédiée aux projets d'investissements stratégiques des PME en matière d'équipements et d'immobiliers.

Le comité de suivi approuve les documents de mise en œuvre présentés.

Caroline DEBOUVRY, CESER Bourgogne Franche-Comté, s'interroge sur le profil des PME ciblées dans le cadre des projets d'investissements stratégiques ainsi que sur l'éventuel ajustement, en cours de projet, de la stratégie devant être fournie lors du dépôt de demande d'aide.

Aysun KERIK indique qu'il s'agira d'entreprises industrielles. Concernant la stratégie, s'agissant d'un critère technique d'éligibilité, celle-ci devra être précise et complète dès le dépôt de la demande d'aide.

Franck ROUSSELET, coordonnateur transition énergétique et écologique, présente 3 appels à projets concernant :

Les bâtiments démonstrateurs (le dépôt des candidatures est prévu du 15/10/2022 au 31/05/2023) ;

Les chaufferies bois avec réseaux de chaleur (le dépôt des candidatures est prévu du 15/10/2022 au 31/05/2023) ;

La protection et la préservation de la nature et de la biodiversité (le dépôt des candidatures est prévu du 15/10/2022 au 28/02/2023).

Trois fiches action sont également détaillées concernant les projets d'animation d'EnR, la réhabilitation des logements sociaux et les projets de biogaz/méthanisation.

La fiche action dédiée à la production/stockage H2 sera soumise au comité de suivi lors d'une prochaine réunion.

Le comité de suivi approuve les documents de mise en œuvre présentés.

Vincent DELATTE, CESER, s'étonne de l'absence du photovoltaïque au sein du programme.

Patrick MOLINOZ s'interroge sur les modalités de cofinancement d'un projet utilisant en partie ce genre de procédé.

Franck ROUSSELET précise que le photovoltaïque n'est plus cofinancé par les fonds européens en Bourgogne Franche-Comté depuis 2010. Par conséquent, pour un tel projet, bien que les apports en termes techniques puissent être comptabilisés, les dépenses afférentes aux équipements photovoltaïques ne seraient pas éligibles.

Emmanuelle COINT et Patrick MOLINOZ s'interrogent quant aux raisons de l'absence de prise en compte du photovoltaïque dans le programme.

Aline HUMBERT précise que le photovoltaïque a été cofinancé via les fonds européens sur des programmations précédentes mais qu'un certain nombre de plans de reprises ont dû être mis en place à la suite d'une vague de contrôles de la Commission européenne qui a mis en évidence des difficultés règlementaires sur ce type de projet. Par conséquent, afin de ne pas faire peser de risque sur les porteurs et sur l'autorité de gestion, il a été décidé de ne pas soutenir ce type de projet sur la période 2021-2027.

Laurent TEZE approuve ces propos et explique néanmoins que la Commission européenne laisse les autorités de gestion libres de définir les types de projets éligibles en fonction de leurs

expériences passées, des difficultés réglementaires associées, et du volume financier global du programme qui incite à faire des choix au plus près des besoins et potentialités du territoire.

Patrick MOLINOZ conclut en indiquant qu'il pourrait donc être envisagé, en fonction des possibilités réglementaires, d'ajuster les types d'actions éligibles selon les besoins du territoire qui pourraient émerger au cours de cette période de crise énergétique.

Anne SCHWERDORFFER, Union sociale pour l'habitat de Bourgogne Franche-Comté, remercie l'autorité de gestion pour la rédaction d'une fiche action spécifique dédiée aux logements sociaux prévoyant le recours aux matériaux biosourcés ainsi qu'à l'absence d'appel à projets sur cette thématique (difficilement conciliable avec les exigences de ce procédé de sélection).

Laetitia ROUARD, chargée de mission pilotage FSE+, présente l'appel à projets dédié à l'apprentissage dont l'ouverture pour le dépôt de candidatures est prévue du 15/10/2022 au 28/02/2023. Trois fiches actions sont détaillées sur les formations qualifiantes, la formation en amont de la qualification ainsi que l'orientation. Les documents de mise en œuvre pour le FSE+ sont ainsi tous terminés.

Le comité de suivi approuve les documents de mise en œuvre présentés.

Pour la priorité dédiée au développement urbain, Kevin MARTINEAU, coordonnateur du volet territorial indique que l'appel à manifestation d'intérêt ouvert du 14/01/2022 au 14/04/2022 a permis la sélection des 10 territoires suivants : Pôles Centre Franche-Comté et Nord Franche-Comté, Métropole de Dijon, Agglomérations de Beaune, Chalon, Mâcon, Sens, Nevers, Auxerre et Communauté urbaine du Creusot-Montceau. La sélection de ces territoires a été validée lors de la Commission permanente du 30 septembre dernier.

Concernant le rural, l'appel à manifestation d'intérêt est en cours depuis le 1er juillet dernier ; la date limite de dépôt est le 31/03/2023.

Patrick MOLINOZ précise qu'aucun appel à projets ne sera réalisé sur l'urbain et le rural puisque des sélections auront déjà eu lieu dans le cadre des appels à manifestation d'intérêt.

Enfin, concernant le Massif du Jura, les fiches actions sur les hébergements touristiques, la reconversion des stations de moyenne montagne ainsi que le patrimoine naturel et culturel sont en cours d'élaboration et seront soumises au comité de suivi lors d'une prochaine réunion.

Alison ZAHND, Préfecture du Jura, précise qu'elle prendra l'attache de Kévin MARTINEAU afin de relayer les informations aux collectivités de l'arrondissement.

## **SUJETS TRANSVERSAUX EN COURS**

- **Fonds Européen d'Investissement (FEI) :**

Amélie CHAPPAZ, directrice adjointe, présente un point d'information sur le FEI. Suite à la signature de l'accord de financement entre la Région et le FEI en juillet 2022, un appel à manifestation est en cours pour sélectionner les réseaux bancaires et les sociétés de gestion qui mettront en œuvre le dispositif auprès des PME. La signature des accords opérationnels avec les gestionnaires retenus est prévue dans le courant du premier semestre 2023.

- **Communication :**

Maryline VERLEYE, chargée de mission communication, indique que conformément aux règlements, un site internet est dédié aux fonds européens ([www.europe-bfc.eu](http://www.europe-bfc.eu)) et qu'une page spécifique est consacrée aux appels à projets (<https://www.europe-bfc.eu/jai-un-projet/les-appels-a-projets-en-cours/>).

De nouveaux outils de communication pour la programmation 2021-2027 ont été déployés tels qu'une plaquette de présentation du programme, un ABC des fonds européens en Bourgogne-Franche-Comté ainsi que des vidéos quant à la présentation du programme 2021-2027 et la présentation par fonds. Tous ces documents sont à disposition sur le site internet.

- **Évaluation :**

Stéphanie VUILLEMIN-MOREL, chargée de mission suivi FESI, explique que conformément aux règlements, le plan d'évaluation du programme doit être validé par le comité de suivi dans l'année suivant l'approbation du programme. Les évaluations constituent des outils d'aide au pilotage et au suivi des programmes ; ces travaux doivent donc être planifiés afin de s'inscrire sur les temps forts et les enjeux de la programmation. Le plan d'évaluation du programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027 sera donc soumis au comité de suivi lors d'une prochaine réunion.

## Programmes opérationnels (PO) FEDER-FSE Bourgogne 2014-2020, Franche-Comté et Massif du Jura

Mathias MESLIER, coordonnateur pilotage FEDER, dresse pour le PO Bourgogne un constat de l'état de la programmation au 3 octobre : le taux de programmation total est de 104,06% représentant 295 M€ et 1 421 projets. Concernant les dépenses, 55,32% ont été certifiées soit 1 022 projets (399 projets restent à solder).

Pierre-Olivier CHARLES, coordonnateur pilotage FEDER, présente pour le PO Franche-Comté Massif du Jura un constat de l'état de la programmation au 3 octobre : le taux de programmation total est de 101,06% représentant 233 M€ et 697 projets. Concernant les dépenses, 50,76% ont été certifiées soit 443 projets (244 projets restent à solder).

Enfin, les principales échéances quant à la fin de gestion sont rappelées : la date de clôture étant fixée au 31/12/2023, les dernières demandes de paiement doivent être remontées pour le mois de juin 2023 dernier délai. Les derniers paiements seront traités au cours du premier semestre 2024. A noter l'importance de solder les cofinancements pour que le versement UE puisse être réalisé. A l'approche de la clôture, l'attente du versement des cofinancements deviendra de plus en plus bloquante, aussi il est prévu que le solde UE puisse être versé ; il s'agira ensuite pour le co-financeur d'ajuster éventuellement le montant de son aide au projet, afin de garantir le respect du taux de cofinancement public de l'opération et donc l'absence de surfinancement (ou surcompensation) par rapport au budget fixé dans la convention UE.

## PO national FSE 2014-2020 volets Bourgogne et Franche-Comté

Sophie ENGELHARD poursuit en présentant le bilan de l'avancement du programme national FSE 2014-2020. En cumul depuis le début du programme, près de 1 400 opérations ont été co-financées, tous fonds confondus (FSE, IEJ et REACT-EU), ce qui représente un montant total de 117 millions d'euros programmés (107 % des crédits en maquette). Fin septembre 2022, 78 millions sont déjà consommés et certifiés, soit un taux de consommation global de 72 %.

En ce qui concerne les subventions globales qui correspondent aux crédits FSE de l'Axe 3 Inclusion et Lutte contre la pauvreté, délégués aux huit conseils départementaux de la région, les conventions ont été prolongées pour tenir compte du retard de lancement du nouveau programme. Hors REACT-EU, plus de 80 millions d'euros de FSE ont été programmés par les Départements, soit 113% des crédits délégués. Les trois quarts sont consommés et certifiés.

Des crédits additionnels FSE d'un montant de 8 millions d'euros ont par ailleurs été confiés aux Départements au titre du volet territorial du plan de relance REACT-EU afin de financer des opérations visant à atténuer les effets de la crise sanitaire pour les publics les plus en difficultés. Ces crédits sont en cours de programmation et concernent des opérations qui pourront être réalisées jusqu'au 30 juin 2023.

Aline HUMBERT remercie l'ensemble des membres présents et rappelle l'ouverture prochaine des premiers appels à projets ainsi que la tenue des webinaires pendant la semaine du 3 au 7 octobre.

La séance est levée à 17h15.

Pour la Présidente et par délégation

Le vice-Président



Patrick MOLINOZ

Le Préfet de Région



Franck ROBINE

## PARTICIPANTS

AGROSUP DIJON

ANCT

Association des Maires de Haute-Saône

Association des Maires du Jura

Banque Alimentaire

Banque Alimentaire

Bureau BFC à BRUXELLES

CCI BFC

CCI BFC

CESER BFC

CESER BFC

CESER BFC

Chantier-école

CHU Besançon

CHU Besançon

CHU Besançon

CHU Besançon

CHU Dijon

CHU Dijon

CNRS

Comité Régional de Tourisme BFC

Commission européenne – DG EMPLOI

Commission européenne – DG EMPLPO

Commission européenne – DG REGIO

Communauté d'agglomération de Montbéliard

Communauté d'agglomération du Grand Sénonais

Communauté de Communes - Bresse Louhannaise

Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura

Communauté de Communes Bresse Haute-Seille

Communauté de Communes Bresse Nord

Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs

Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs

Communauté de communes Champagnole-Nozeroy-Jura

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

Communauté de Communes de Rahin et Chérimont

Communauté de Communes des 4 Rivières

Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes

Communauté de Communes des Terres d'Auxois

Communauté de Communes Doubs Baumoisi

Communauté de Communes du Clunisois

WASZKIEL Georges

OUAZAN Stéphane

PERRUSSEL Fabien

CASTRO Fabrice

BEUTIN Agnès

CHEVALDONNE Jean

GOULT Christophe

CHAUVIN Jean-Michel

VOLLE Laurent

DEBOUVRY Caroline

DELATTE Vincent

GILLOT Frédéric

HURSON-DARGAUD Vivien

BIDAULT Jacques

CHIROL Augustin

FRYCZ Jean-Baptiste

POYART Hervé

JACQUELIN Lydie

LIGIER Lucie

APPEL Nathalie

HUOT-MARCHAND Bernadette

PEYROUSE Madeline

BERTOLISSI Paola

TEZE Laurent

BERTHET Anne-Sophie

ALLIOT Marie-Françoise

GOY Isabelle

NICOD Marion

BEAUFUME Pierre-Alain

VIARD Charly

BOILEAU Étienne

BRIGODIOT Agathe

MENETRIER Lisa

BAUDOIN Nicolas

HEYBERGER Jean-Marc

LOVAT Jean-Marc

TOURDOT David

DEMARCHE Dylan

BEAUDREY Bruno

KUNTZ Céline

GOUGET Gaëtan

DELPEUCH Jean-Luc

Communauté de Communes du Nivernais Bourbonnais	RIBET Yves
Communauté de Communes du Pays Châtillonnais	RIARD Maud
Communauté de Communes Haut-Jura Arcade	RATON Vincent
Communauté de Communes Haut-Nivernais Val d'Yonne	PICQ Brigitte
Communauté de Communes Le Tonnerrois	LEVACHER Claire
Communauté de Communes Mirebellois-et-Fontenois	JACQUOT Denis
Communauté de Communes Norge-et-Tille	DELATTE Vincent
Communauté de Communes Norge-et-Tille	FAGEGALTIER Francis
Communauté de Communes Rives-de-Saône	CHARTON Véronique
Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise.	PASCUAL Antonio
Communauté de Communes Sud Nivernais	GAYDIER Jason
Communauté Urbaine Creusot-Montceau	COMEAU Isabelle
Communauté Urbaine du Grand Dijon	DARGIROLLE Philippe
Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne	GODEK Laure-Anne
Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne	SAUQUERE Marion
Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes	BIAJOUX William
Conseil régional BFC - DBF - Audit	SATTLER Wilfried
Conseil régional BFC - DERI	BUCHWALTER Edina
Conseil régional BFC - DERI	CHAPPAZ Amélie
Conseil régional BFC - DERI	CHARLES Pierre-Olivier
Conseil régional BFC - DERI	HILAND Hervé
Conseil régional BFC - DERI	HUMBERT Aline
Conseil régional BFC - DERI	IBANEZ Laura
Conseil régional BFC - DERI	JACOB Sylvain
Conseil régional BFC - DERI	KERIK Aysun
Conseil régional BFC - DERI	LAMBERT Carine
Conseil régional BFC - DERI	LAMBOUL Pierre
Conseil régional BFC - DERI	LUCAND Virginie
Conseil régional BFC - DERI	MAIRE Sophie
Conseil régional BFC - DERI	MARECHAL Juliette
Conseil régional BFC - DERI	MARTINEAU Kevin
Conseil régional BFC - DERI	MATHIEU Sylvain
Conseil régional BFC - DERI	MESLIER Mathias
Conseil régional BFC - DERI	MOHAMMED-SAAD Souhila
Conseil régional BFC - DERI	MOREIRA Antoine
Conseil régional BFC - DERI	OUDOT Philippe
Conseil régional BFC - DERI	PACHOT Emilia
Conseil régional BFC - DERI	PERILLI Andrea
Conseil régional BFC - DERI	PINARD Dominique
Conseil régional BFC - DERI	ROUARD Laetitia
Conseil régional BFC - DERI	ROUSSELET Franck
Conseil régional BFC - DERI	ROUSSEL-GALLE Amandine
Conseil régional BFC - DERI	SANCHEZ Elvina
Conseil régional BFC - DERI	TREISSAC Pauline
Conseil régional BFC - DERI	VERLEYE Maryline
Conseil régional BFC - DERI	VERNOTTE TRUCHET Valentine
Conseil régional BFC - DERI	VIALLE Corinne
Conseil régional BFC - DERI	VUILLEMIN-MOREL Stéphanie

Conseil régional BFC - DERI  
Conseil régional BFC – DGA Pôle Stratégie  
Conseil régional BFC – Vice-Président en charge des FE  
Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté  
Croix Rouge  
Délégation Régionale à la Recherche et à l'Innovation  
Département de la Côte d'Or  
Département de la Côte d'Or  
Département de la Haute-Saône  
Département de la Nièvre  
Département de la Nièvre  
Département de l'Ain  
Département de l'Ain  
Département de l'Yonne  
Département de l'Yonne  
Département de Saône-et-Loire  
Département du Doubs  
Département du Doubs  
Département du Jura  
Département du Jura  
Département du Territoire de Belfort  
DGFIP  
DGFIP  
DGFIP  
DREETS BFC  
DREETS BFC  
DREETS BFC  
Ecole 2ème chance  
ENSAM  
ENSMM  
Etablissement Français du Sang  
FEMTO ST  
FNSEA  
Gal du Doubs Central  
Gal du Pays des 7 Rivières  
Grand Besançon Métropole  
Grand Dole  
Mâconnais Sud-Bourgogne  
Mâconnais-Beaujolais Agglomération  
Mâconnais-Beaujolais Agglomération  
Mairie de Commenailles  
Maison de l'Europe en BFC  
MEDEF Territoires Franc-Comtois  
Nuclear Valley  
Opco Mobilités  
Parc du Morvan  
Parc National de Forêts  
Parc National de Forêts  
WILBRETT Anne  
RITZ Olivier  
MOLINOZ Patrick  
AUBERT Christophe  
RETANA Laura  
SOUBZMAIGNE Véronique  
BANNIER Aurélie  
COINT Emmanuelle  
ANDRE Colette  
DEHAUT Johan  
PAASE Sabina  
CHAUDEUR Anaïs  
PAOLI Gérard  
CAYZAC Christèle  
JUST Martine  
CHAUVET Eva  
BELLUCCI Christophe  
SCHNOEBELEN Olivier  
CHABAUD Laurent  
SCHOUWEY Claire  
MONNIOT Nathalie  
CADOUX Sophie  
DARREAU Marie-Thérèse  
TOUSSAINT Martine  
BONGRAND Valérie  
ENGELHARD Sophie  
CAILLON Xavier  
MENNETREY-VINCENZI Céline  
COLLIER Martial  
GABET Isabelle  
GAMONET Clémentine  
SABANOVIC Aurélie  
SONTAG Alex  
PECHON Gwendoline  
VITEK Aurélie  
VAIVRE Sylvain  
MAGNIN Anaïs  
SABOT Francky  
BOURLIER Christelle  
BUISSON Valérie  
MAITRE Jean-Louis  
PEA Julien  
ULRICH Michèle  
BARRÉ Olivier  
GUYARD Béryl  
CIVETTE Isabelle  
CORSAGNI Krystel  
PUYDARRIEUX Philippe

Parlement européen	BIRSEN Mehmet
Parlement européen	BOULAY Constant
Pays Beaunois	DAVID Delphine
Pays Charolais-Brionnais	NARBOUX Gaëlle
Pays de Bresse	RAVET Sébastien
Pays de Lure	Charlot Franck
Pays de Vesoul et du Val-de-Saône	GEORGES Laetitia
Pays d'Héricourt	FRANCOIS Murielle
Pays du Chalonnais	DUROUX Rodolphe
Pays Graylois	MAIRE Laurence
Pays Héricourt	PHILIPPE Ludovic
Pays Lédonien	GODARD Charlotte
Pays Sud-Bourgogne	LANGARD Benoît
Pays Val de Saône Vingeanne	BONDUELLE Rémi
Pays-Seine-et-Tilles	SICRE Albane
PETR Val de Saône-Vingeanne	VADANT Alexandre
Plaine Dijonnaise	PERROT-VESPERINI Axelle
Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté	CUCHEROUSSET Maxime
Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté	JACQUINOT Arnaud
Préfecture de Côte d'Or	BENDJIR Laila
Préfecture de Haute-Saône	AUBERGEON Christophe
Préfecture de la Nièvre	LOGEAT Muriel
Préfecture de Région BFC - SGAR	COSTE Fabrice
Préfecture de Saône-et-Loire	BADET-MEUNIER Mélanie
Préfecture de Saône-et-Loire	BETTING Marie-Christine
Préfecture de Saône-et-Loire	DESCOMBES Morgane
Préfecture de Saône-et-Loire	GOURILLON Laurent
Préfecture de Saône-et-Loire	ROCHE David
Préfecture de Saône-et-Loire	SALATA Dominique
Préfecture de Saône-et-Loire	VROLANT Géraldine
Préfecture du Doubs	LOCATELLI Béatrice
Préfecture du Jura	CUCCI Angelo
Préfecture du Jura	ROULIN Aline
Préfecture du Jura	ZAHND Alison
Préfecture du Territoire de Belfort	GUEDOT Magali
Préfecture du Territoire de Belfort	RABASQUINHO Patrick
Préfecture du Territoire de Belfort	SUTTY Angélique
Pupilles de l'enseignement public	DODET Pascale
Pupilles de l'enseignement public	LARGY Chloé
Pupilles de l'enseignement public	TACHEAU Philippe
Pupilles de l'enseignement public	TRUFFOT Carine
Rectorat de Dijon	PICOT Jean-Christophe
Région académique BFC	FRITZ-LEGENDRE Myriam
Région académique BFC	GUILLEMIN Laurent
SEM Numerica	MONNIER Frederic
Syndicat mixte de la Bresse Bourguignonne	GALOPIN Christophe
Terre d'Emeraude	ROLAND Estelle
Union habitat	MASSON Boris

Union habitat  
Université BFC  
Université BFC  
Université de Bourgogne  
Université de Bourgogne  
Val de Loire Nivernais  
Véhicule du futur  
Ville d'Auxerre  
Ville de Mâcon  
Ville de Vesoul  
Ville de Vesoul  
VITA Bourgogne

SCHWERDORFFER Anne  
MONNIN Julie  
THIBERT Julien  
GRADOLATTO Angéline  
TEIXEIRA Joanna  
CAMBEFORT Mani  
NADE Clotilde  
RALAIHITA Tanya  
COURTOIS Jean-Patrick  
LEROY Loïc  
NORMAND Emmanuelle  
NUSSMANN Emeline